

Réunion du Comité Directeur UFOLEP Du vendredi 24 juillet 2026

Présents : J-Cl Bezot, M. Canada, L. Dameron, P. Gouelle, A. Ouadah, A. Venel.

Absents : M-Cl et M. Cellier, A. Geoffroy

Assistent :

F. Beaurain, Délégué Général de la Ligue 10 et P. Déon.(En partie)

M. Mayenga, Délégué Départemental UFOLEP

F. Pawlicki, Responsable de la Commission Technique (En partie)

T. Grenier, Responsable de la Commission de discipline

1. Approbation du PV du CD du 30 juin 2026

Approuvé.

2. Convention entre la Ligue de l'Enseignement 10 et l'UFOLEP 10

F. Beaurain accompagné de P. Déon présente cette convention ayant pour objets de décliner l'accord cadre national signé en 2009 entre la Ligue de l'Enseignement et l'UFOLEP et de fixer le cadre de l'ensemble des relations entre la Ligue 10 et l'UFOLEP 10, ces dernières s'engageant à œuvrer conjointement avec mise en cohérence de leurs actions et projets partagés.

Pour mise œuvre, elle liste les différents domaines de fonctionnement

Un comité de suivi sera mis en place pour son application.

Des annexes précisent et complètent cette convention.

Annexe 1 : Le projet de la Ligue 10

2 : Le projet sportif fédéral de l'UFOLEP 10

3 : Les différentes actions menées en commun.

4 : L'annexe financière avec les moyens logistiques, la gestion sociale du personnel, les licences, les participations financières, l'application et le suivi avec son renouvellement.

5 : Affectation du personnel, organisation et financement des emplois.

3. Examen pour validation des modifications aux règlements départementaux

Technique foot, discipline, appel, arbitrage avec présence et participation des responsables des commissions.

A. Venel fait une proposition afin de remettre à leur ordre les spécificités de chacun des règlements.

Un projet de modification sera présenté au CD.

4. Suivi des affaires en cours.

M. Canada rend compte au CD du déroulement de l'audience de conciliation formulée au CONSF par les Anciens du TAF contestant la sanction disciplinaire remise au joueur Monteiro. A l'issue de cette réunion qui a eu lieu en visio le 21 juillet, il a été suggéré par le CONSF de réexaminer cette sanction. N'étant pas du ressort du Comité Directeur, la commission d'appel se réunira pour statuer, suite à quoi le Responsable de la Commission M. Canada renseignera cette instance.

5 Réunion de la fin de saison foot. Préparation de la saison 2026/2027.

La réunion de fin de saison réunissant les responsables des équipes de foot, organisée par la commission Technique, a eu lieu le 03 juillet à Pont-Sainte-Marie.

Pour la saison future, le gros point d'achoppement et l'inquiétude résultent de la participation en forte baisse des équipes J/Séniors. (6 environ)

Par contre pour les équipes séniors+, 38 équipes seraient programmées en 4 poules (32 la saison passée).

6. Actualisation des aides aux commissions sportives.

Ces aides avaient été revues au CD dernier pour l'ensemble des disciplines. Ne restait en cours qu'à déterminer la participation financière de l'UFOLEP aux inscriptions pour les engagements aux compétitions nationales.

Ainsi il a été convenu qu'une indemnisation forfaitaire de 50€ serait allouée aux associations présentant des participants aux événements nationaux.

Un nouveau tableau récapitulatif sera établi pour informer les clubs et associations.

7. Questions diverses et informations

Aide à Brienne Gym, nouvelle association. Le CD lui accorde 328,00€

Prochaine réunion du Comité Directeur le mardi 29 septembre à 17h00

Fin de la réunion à 20h30

PV rédigé par le Président Secrétaire J-Cl Bezot